

Zeitschrift: The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK

Herausgeber: Federation of Swiss Societies in the United Kingdom

Band: - (1959)

Heft: 1346

Artikel: Les monuments Henry Dunant [continued from issue June 26th]

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-691304>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

*The New York Stock
for the cake in a chocolate shell*

SHOWBOAT by KUNZLE

C. Kunzle Limited, Five Ways, Birmingham M-W.107

**FULL
VALUE**

in each portion of finest **GRUYERE**

Here is Gruyere cheese at its best! Swiss Knight, the original Swiss-processed Gruyere, comes in twelve handy portions to every 6 oz pack. Each portion is wrapped in hygienic foil to preserve its flavour and freshness, and there's no bother with the wrapping; the foil peels off quickly and easily by pulling a special tab. That's why Swiss Knight is easiest to serve. No wasteful rind either, so every portion of delicious Swiss Knight means full value! Always ask for Swiss Knight Cheese. Also available in 4 oz. and 8 oz. packs.

SWISS KNIGHT CHEESE
THE ORIGINAL SWISS-PROCESSED GRUYERE CHEESE
DK4

LES MONUMENTS HENRY DUNANT.

(Continued from issue June 26th.)

II. ACTIVITE PROFESSIONNELLE.

Après avoir noté l'influence religieuse, moralisatrice et philanthropique subie par Dunant, il faut signaler l'autre orientation de son activité.

En 1850 (?), il entre dans la maison de banque de Paul Lullin et Sautter pour s'initier aux affaires. Il y passe plusieurs années et, en 1853, sur la recommandation de ses patrons, passe au service d'une entreprise coloniale, la Compagnie des colonies suisses de Sétif.

En Algérie, il travaille d'abord pour cette Compagnie, puis, désireux de voler de ses propres ailes, il la quitte pour fonder la Société anonyme des Moulins de Mons-Djélima.

Il serait vain et sans grand intérêt d'essayer de raconter les difficultés que Dunant devait rencontrer en Algérie. Dans quelle mesure a-t-il été imprudent, dans quelle mesure a-t-il été victime de ses associés ou de l'administration, qu'importe. Le fait est que ses entreprises algériennes ont eu deux conséquences : la première, sur laquelle on n'est pas absolument fixé, c'est la présence de Dunant en Italie en 1859. Il parle dans ses mémoires d'un voyage en "touriste". Mais il est plus vraisemblable qu'il cherchait à rencontrer l'empereur Napoléon III pour l'intéresser à ses affaires qui périllicitaient. Et qu'il s'est trouvé ainsi dans la région de Solferino.

Le seconde conséquence, qui ne fait aucun doute, c'est la ruine des Moulins et la faillite de la Société, qui écarte Dunant de la Croix-Rouge naissante et l'oblige, en 1867, à quitter Genève, où il ne reviendra jamais.

III. LE VISIONNAIRE.

Nous avons relevé deux caractéristiques de Dunant : la piété et la philanthropie, d'une part, et, d'autre part, le désir de faire des affaires. Il y en a une troisième qui n'est pas la moins étonnante. Nourri de la lecture de la Bible et peut-être surtout des parties les moins claires, Dunant est un visionnaire et le prouve en écrivant des pages extraordinaires sur l'Empire de Charlemagne ou sur le Sionisme.

En 1859, il a trente et un ans, Henry Dunant écrit un texte proprement ahurissant, qu'il fait imprimer à un seul exemplaire, et où il tente de démontrer que l'Empire romain, continué par Charlemagne et par Napoléon Ier, existe toujours sous le gouvernement de Napoléon III, qui est le "Roi des Rois". Le tout étayé par des prophéties de Daniel !

IV. SOLFERINO.

La guerre sébit en Italie. Rappelons que le pays n'est pas unifié. La Lombardie a été rendue à l'Autriche par les traités de 1815. L'armée française, commandée par l'Empereur en personne, écrase l'armée autrichienne à Solferino, le 24 juin 1859.

Dunant n'a jamais vu la guerre. Il est si profondément bouleversé par les spectacles qu'il voit à Solferino et à Castiglione qu'il ne les oubliera jamais. Il aide à organiser les secours, puis, tandis que l'Empereur fait refuser la dédicace offerte de "L'Empire de Charlemagne", Dunant écrit à la Comtesse de Gasparin, née Boissier — elle habite Paris — pour lui demander d'organiser une souscription.

Rentré à Genève, Dunant écrit "Un Souvenir de Solferino". L'a-t-il écrit seul? Il a sans doute demandé des conseils à Appia, qui était chirurgien, et glané à droite et à gauche des renseignements techniques. Mais ce qui importe, c'est le cri du cœur qui a bouleversé d'autres coeurs, dans le monde entier.

Le "Souvenir" a été tiré à 1600 exemplaires; l'ouvrage n'est pas mis en vente, mais donné. L'auteur l'envoie à toutes les personnalités rencontrées à Paris ou en Algérie, et à toutes les cours d'Allemagne.

V. SOCIETE D'UTILITE PUBLIQUE.

C'est en janvier 1863 que le livre arrive en mains de Gustave Moynier, président de la Société d'utilité publique, et le 9 février que cette association en discute. La séance a lieu à 6 h. au Casino de Saint-Pierre. Après un échange de vues sur la "formation de sociétés permanentes de secours pour les blessés militaires", une commission est nommée. Elle comprend Gustave Moynier, le général Dufour, les docteurs Appia et Maunoir, tous quatre membres de la Société, plus Dunant, qui n'en fait pas partie.

La Commission siège le 17 février. Moynier n'envisage qu'une œuvre: celle des infirmiers volontaires, et ne songe qu'à un seul moyen: les congrès internationaux de **bienfaisance**; il y en aura un en septembre à Berlin (1863). Dunant, appuyé par Dufour, suggère d'intéresser les gouvernements et les cours. Dunant voit plus large que Moynier. Mais personne n'a l'idée de la Croix-Rouge telle que nous l'avons vue à l'œuvre pendant les guerres de 1914 et de 1919.

On décide cependant d'adopter le titre de Comité international permanent. Le Comité siège le 25 août et décide de convoquer une Conférence internationale à Genève. Sauf erreur, le Congrès de bienfaisance auquel on songeait n'a pas eu lieu, mais bien un Congrès de statistique.

Dunant se rend à Berlin — il fait la connaissance du Dr Basting, médecin de santé hollandais, avec qui il était en correspondance. Basting intervient au Congrès; Dunant et Basting lancent de Berlin une circulaire qui n'a pas été soumise au Comité de Genève et qui réclame notamment la **neutralisation** du personnel médical militaire et des secouristes volontaires reconnus.

VI. LA CONFERENCE DE 1863.

Rappelons que le Comité n'a aucun caractère officiel. Ce n'est pas un mince succès pour lui que d'avoir mobilisé les délégués de quatorze gouvernements. Ils vont siéger à l'Athénée du 26 au 30 octobre. Nous sommes toujours en 1863.

C'est Dufour qui prononce le discours de bienvenue; puis il remet la présidence à Moynier. En qualité de secrétaire, Dunant donne la liste des délégués, il lit les lettres d'excuses et d'encouragement. Parmi les interventions, il faut citer celles des délégués français très peu encourageantes, les répliques de Basting et de Maunoir et, à la clôture, les éloges décernés par Dufour à Moynier, et à Dunant par Basting.

Faut-il souligner que la place de Dunant, le promoteur, a été réduite, au profit de Moynier notamment. Était-ce injuste? On ne sait. Il semble bien que Dunant n'avait pas un tempérament d'orateur ni l'étoffe d'un président. Mais il a sans doute souffert de la situation.

La conférence a eu des résultats positifs: l'adoption des résolutions et des voeux, et le choix du brassard à croix rouge.

D'après les résolutions, les Comités forment en temps de paix des **infirmiers volontaires**.

Ils seront entretenus par les Comités, mais sur le champ de bataille, passeront sous la direction des chefs militaires.

Ils porteront un brassard blanc avec une croix rouge.

Enfin, parmi les voeux, on relève la **neutralisation**, en temps de guerre, des ambulances et des hôpitaux, du personnel sanitaire officiel, des **infirmiers volontaires**, etc.

VII. ENTRE LES DEUX CONFERENCES.

D'octobre 1863 à août 1864, l'institution naissante va se consolider par la création de Comités nationaux et aussi par l'intervention du gouvernement fédéral.

Le 1er février 1864, c'est l'invasion du Danemark par les armées allemandes et autrichiennes. Les Comité envoie deux délégués: van de Welde, un Hollandais, au Danemark; le Dr Appia en Allemagne.

Nous avons cité bien des noms genevois. Il est juste de nommer aussi les Confédérés: le Dr Lehmann, médecin-chef de l'armée, le Dr Brière, médecin divisionnaire, qui représentaient la Suisse en 1863 et reviendront en 1864, Dubs, président de la Confédération, Fornerod, chef du Département militaire, et Théodore Kern, ministre de Suisse à Paris.

L'organisation du Congrès de 1864 ne va pas sans toute une préparation diplomatique. Il s'agit, cette fois, d'une réunion officielle; l'invitation est adressée par le Conseil fédéral et appuyée par le gouvernement français.

(To be continued.)

SWISS BANK AND BRITISH EXPORTS.

The 1959 edition of the well-known Handbook, British Exports and Exchange Restrictions Abroad, compiled by the Swiss Bank Corporation, London, is making a somewhat belated appearance, its publication having been delayed by printing difficulties.

As in former years the handbook contains a wealth of information on the financial and commercial regulations current in every country likely to come within the range of a British trader's activities.

The changes recently introduced in the international systems of currency-convertability have been taken into account and the text adjusted accordingly. The handbook as it now stands, therefore, gives a completely up-to-date picture of the many

and various requirements with which an exporter ought to be familiar. The mechanics of foreign trade in every part of the world are explained concisely and yet in detail.

The value and usefulness of this publication are obvious and the highest praise is due to the Swiss Bank Corporation for the initiative and the painstaking research that made it possible.

Included in this year's issue is a small booklet tabulating practical data on currencies, foreign exchange, commodities, weights and measures. An interesting and useful reference-book of its kind.

EDITOR.



All the Joys for Girls and Boys

Switzerland holds a magic charm for children and for the young in heart, and you who know this so well should tell your friends over here about it. Tell them of the mountains, the snow, woods, chalets, cowbells, fairy tale towns and villages, of the kindly people who love and understand children, making it a land of enchantment for children as well as a playground for grown-ups. On Railways, Steamers and Alpine Coaches children travel free up to six years of age and at half rate up to sixteen. Hotels usually reduce pension terms for children up to twelve. For about £30 your TRAVEL AGENT can arrange a 12-day all-in holiday including the fare from London. Further information concerning holidays in Switzerland is available from the Swiss National Tourist Office, 458 Strand, London, W.C.2.

Switzerland